



OMBRIÈRES

NA

Présentation générale

Date du document : 12/11/19

Le contexte

OMBRIERES NA est un projet de déploiement d'ombrières de parking situées sur la région de la Nouvelle-Aquitaine. Ce projet est issu d'un partenariat noué entre la société PCER et la société SEE YOU SUN, toutes deux spécialisées dans le déploiement d'ombrières solaires et de service associé de recharge de véhicules électriques. Le projet consiste à implanter des ombrières solaires, sans aucun investissement, entièrement pré-équipées pour accueillir des bornes de recharge .



OMBRIÈRES
NA





Statut SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)

- Actionnariat public et privé
 - Caractère non-spéculatif
 - Légitimité territoriale
 - Vision long-terme
- **Un développeur / exploitant d'énergies renouvelables expérimenté**
- 17 centrales photovoltaïques en exploitation dont 12 en ombrières de parking



Statut SAS (Société par Actions Simplifiée)

- Actionnariat 100% indépendant
 - Expérience de plus de 10 ans dans le solaire
 - Spécialisée sur les ombrières photovoltaïques
 - Vision long-terme
- **Un développeur / constructeur / exploitant d'énergies renouvelables expérimenté**
- 40 centrales photovoltaïques en exploitation dont 35 en ombrières de parking
 - 200 centrales en cours de développement

Partenariat OMBRIERES NA	
Co-développeur	Co-développeur
Assistant à maîtrise d'ouvrage	Contractant général
Exploitation / conduite des centrales	Exploitation administrative

Fiche projet type

Adresse :

Référence Cadastre :

Projection



Planning envisageable

Signature Promesse de bail / COT	0 à 2 mois
Autorisation d'urbanisme :	1 à 3 mois
Demande de raccordement au réseau :	3 mois
Etude de sol / Notes de calcul / Mise en place de la sécurité chantier :	1 mois
Construction :	5 à 6 sem

Ombrière 100 kWc

Informations

Puissance solaire installée :	100 kWc
Production annuelle :	118 MWh
Equivalent kms parcourus :	863 500 kms
Nombre de places couvertes :	40
Pré-équipement pour 100 kW de recharge pour véhicules électriques :	Ok
Evacuation des EP (non raccordée au réseau)	Inclus
Eclairage :	Oui

Impact de la construction sur l'existant



Liaison AC



Tranchée entre ombrière



Compteur Enedis

Procédure juridique

1. Manifestation d'intérêt spontanée de notre part pour conclure une COT sur le parking avec annexe d'un règlement de sélection
2. Publication de la manifestation d'intérêt spontanée pendant une durée de 15 jours (site internet + journal local)
3. Sélection du développeur selon règlement de sélection validé en conseil municipal
4. Délibération du conseil municipal sur l'autorisation de conclure une COT pour développer une ombrière PV
5. Publication d'un avis d'attribution (site internet + journal local)
6. Signature de la COT 30 ans avec le développeur retenu
7. Démarrage de la construction possible à M+3 (selon instruction urbanisme)

Documents joints

- Manifestation d'intérêt spontanée + règlement de sélection
- Modèle de COT
- Modèle de publicité

Etapes

1. Signature d'une promesse de bail emphytéotique
2. Démarches administratives menées par OMBRIERES NA (Permis de construire, démarches Enedis)
3. Signature du bail
4. Démarrage de la construction possible à M+3

Documents joints

- Promesse de bail emphytéotique
- Matrice de bail emphytéotique

Références photos

LABEGE - SYS



SURGERES - PCER



PERIGNY - SYS



CHAMPNIERS - PCER



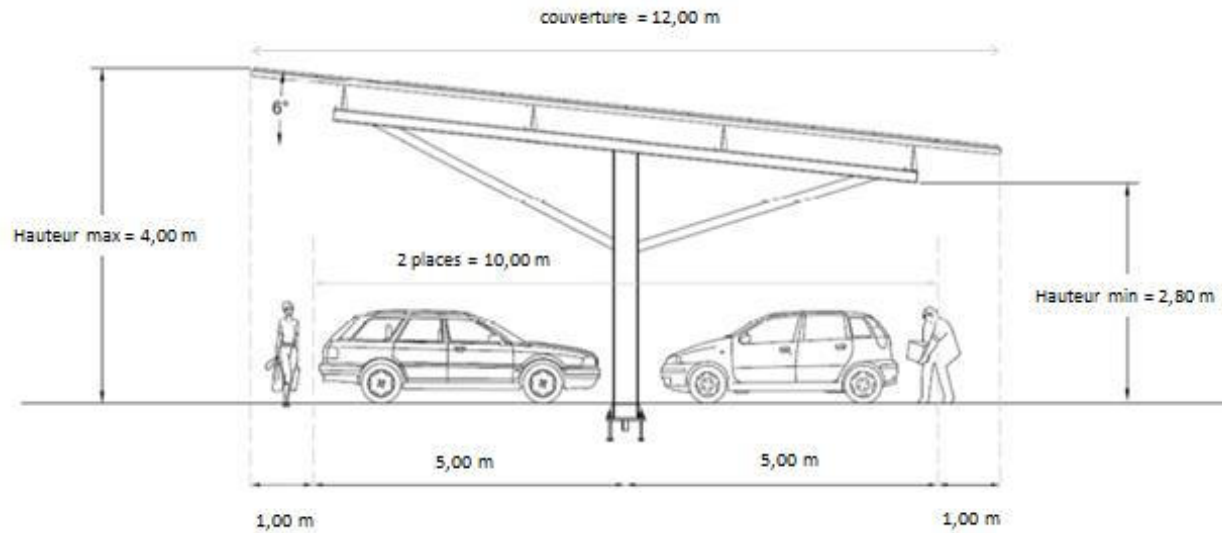
ANGERS - SYS



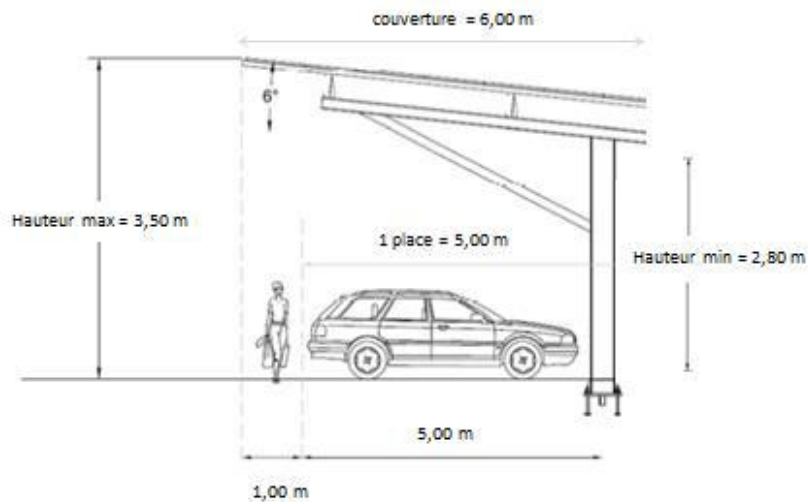
POITIERS - PCER



Coupe ombrière « double »



Coupe ombrière « simple »





OMBRIÈRES

NA

Vos contacts pour votre projet :



Aurélien Béguier
Ingénieur projets
0760477725

Guillaume Girard
Directeur général
0668827918

www.pcer.fr

Kevin Aubry
Co-Fondateur - See You Sun
0699271285



www.seeyousun.fr